

Formation : Intégrer le développement durable dans les achats publics

Formation pratique - 2j - 14h00 - Réf. DDA

Prix : 1400 CHF H.T.

Maîtriser les dispositifs de prise en compte du développement durable dans les critères d'attributions du Code des marchés publics. Contrat de performance, recommandations pour des achats éco-responsables, dispositifs juridiques. Pilotage et rédaction d'appels d'offres.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les textes et dispositions juridiques permettant d'inclure le Développement Durable dans les achats publics
- ✓ Adapter sa démarche et ses procédures d'achats pour y intégrer les exigences du Développement Durable
- ✓ Intégrer des critères " Développement Durable " dans ses appels d'offres et marchés publics
- ✓ Maîtriser les différentes étapes de l'achat responsable : de l'analyse des besoins au suivi de la commande

Public concerné

Cadres administratifs amenés à rédiger des marchés publics, acheteurs publics, élus.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Etudes de cas, illustrations des concepts et outils par des bonnes pratiques apportées par le formateur, séquences pédagogiques magistrales.

PARTICIPANTS

Cadres administratifs amenés à rédiger des marchés publics, acheteurs publics, élus.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Connaître le cadre juridique des achats publics durables

- Les principaux textes européens et nationaux.
- La stratégie nationale de Développement Durable.
- Le plan national d'action pour des achats publics durables.
- Les principales dispositions du Code des marchés publics permettant d'inclure le DD dans les achats.
- Actualité juridique liée aux achats publics durables.

Exercice

A partir des dossiers de consultation, découverte des dispositions du code permettant d'inclure le DD.

2 Revisiter la démarche d'achat au regard des enjeux du Développement

Durable

- Autodiagnostic des achats, identification des écarts entre les pratiques, les objectifs à atteindre pour intégrer le DD.
- Environnement : cycle de vie d'un produit, d'un service, éco-conception, bilan carbone, écolabels, autres étiquetages.
- Socio-responsabilité : achats éthiques, équitables, solidaires.
- Calcul du coût global, le TCO.

Exercice

Questionnaire de connaissance sur les labels et écolabels. Formuler des critères d'achats solidaires. Analyse des offres et mettre en œuvre le TCO.

3 Construire un marché responsable

- Dispositions juridiques pour répondre au besoin.
- Sélection des candidatures.
- Critères d'attribution des marchés.
- Conditions d'exécution.

Exercice

Reformuler un document de consultation pour transformer le marché en marché responsable.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émergence par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Maîtriser les différentes étapes pour réussir

- Volonté politique : l'engagement officiel.
- Le besoin : réaliser l'état des lieux, mise en place du comité de pilotage, sélection des catégories prioritaires...
- Recherche d'informations sur la catégorie et sur l'offre fournisseurs.
- Rédaction des pièces de marchés et choix du niveau d'exigence.
- Consultation.
- Sélection des candidatures et choix des offres.
- Critères de suivi des achats responsables.

Exercice

Construction de marchés responsables. Analyse des différences entre l'achat habituel et l'achat responsable.

5 Partager ses expériences

- Les principaux guides.
- Les principaux sites.
- Les principaux groupements.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 18 juin, 18 juin, 28 sep., 28 sep., 19 nov.,
19 nov.